

Luxembourg, le 10 novembre 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

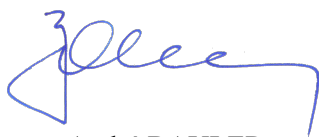
Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

«Depuis une quinzaine d'années, les citoyens des cantons de Vianden et de Diekirch attendent la construction d'une piste cyclable (PC23) entre Bleesbruck et Vianden. Alors que le tronçon entre Fouhren et Vianden via Bettel a été réalisé, celui reliant Bleesbruck à Fouhren via Tandel n'a pas encore vu le jour. Il va sans dire que ce projet permettrait de promouvoir davantage la mobilité douce entre Diekirch et Vianden, d'une part, et de contribuer d'autre part au développement du tourisme en milieu rural.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- 1. Monsieur le Ministre peut-il fournir des informations techniques et des données budgétaires en relation avec le projet en question ?*
- 2. Quelles sont les raisons ou obstacles qui expliquent le retard dans la réalisation de cette piste cyclable ?*
- 3. Monsieur le Ministre est-il disposé à relancer les échanges avec les partenaires les plus divers en charge de ce dossier afin que ce projet puisse être finalisé dans les meilleurs délais ?*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



André BAULER
Député